



Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Fédérale des Activités
Athlétiques

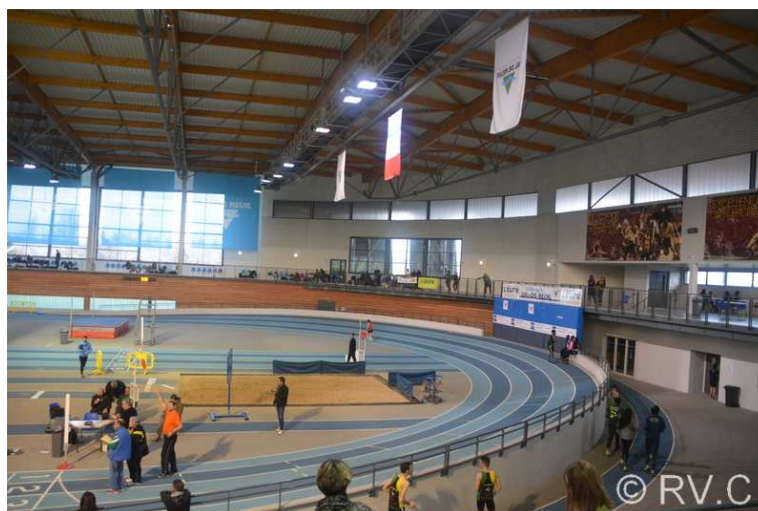
14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX

Téléphone : 01.49.42.23.26 - Télécopie :
01.49.42.23.60

athletisme@fsgt.org -

<https://cf2a.wordpress.com/>

Minimes
Cadets
Juniors
Seniors
Vétérans



Championnat de France FSGT d'ATHLETISME en SALLE Stade couvert d'athlétisme VAL DE REUIL (27)



Dimanche 11 mars 2018

Championnat de France F.S.G.T. d'ATHLETISME en SALLE

C'est avec une grande satisfaction que la Commission Fédérale des Activités Athlétiques organise, une nouvelle fois, ces championnats dans les installations du stade couvert d'athlétisme de VAL DE REUIL (27) louées, en la circonstance, par notre Fédération. **Le stade se situe exactement : Chaussée de Ritterhude - 27100 VAL DE REUIL (voir plan dans ce dossier).**

Il est doté d'une piste de vitesse et de haies de 60 mètres (6 couloirs), d'un anneau de 200 mètres (6 couloirs). Première française, c'est le seul stade couvert équipé d'une piste droite d'accélération longue de 150 mètres.

Nous disposerons de la salle d'échauffement devant laquelle sera disposée la chambre d'appel par laquelle le passage sera obligatoire pour les coureurs et marcheurs pour confirmation de leur inscription ; les participants aux concours se rendront directement sur le lieu du concours, 15 minutes avant l'horaire prévu.

ATTENTION, à leur arrivée les minimes doivent se rendre à la chambre d'appel pour leurs concours de poids et/ou de longueur afin de savoir dans quel concours ils sont inscrits.

Aucun nouvel engagement ne sera accepté sur place. C'est au même endroit que se présenteront les officiels pour la constitution du jury et la prise des feuilles de concours.

Bien entendu, nous vous appelons tous à respecter les lieux :

- *Ne pas manger dans les gradins,*
- *Ne montez pas dans les tribunes avec vos chaussures à pointes,*
- *Jetez toutes vos ordures dans les poubelles que vous trouverez en nombre suffisant,*
- *Pas de marquages divers à la craie --> apportez du ruban adhésif.*

**Avec vous, pour vous, avec l'aide de tous...
...BONS CHAMPIONNATS à TOUS !**

**La Commission Fédérale
des Activités Athlétiques.**



Extraits de la réglementation sportive fédérale de la CFAA - Saison 2017/2018

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION ET DE QUALIFICATION AUX ÉPREUVES

1/ Règles administratives et financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "**F.S.G.T. – Athlétisme**".
- **Présentation ACIPAPS**" doit être apposée au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". **A tout moment d'une compétition**, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. **peuvent demander la présentation de la licence**.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités précisées ci-après et rappelées dans les plaquettes d'information**.
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers notamment vis-à-vis de la CFAA. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions**.
- **Les frais d'engagements** doivent obligatoirement être joints aux demandes de qualification (**chèques à l'ordre de la F.S.G.T.) sans remboursement en cas de non participation**).
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club** pour lequel ils sont engagés.

2/ Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus. Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- **dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.**
- **dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A.**

En fonction des épreuves, les critères de sélection sauf dérogation, sont les suivants

SALLE ou INDOOR Minimes à Vétérans	Championnat régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés (*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT du calendrier de la saison salle en cours .
---	---

(*) Pour ces épreuves fédérales, l'athlète, quelle que soit sa catégorie, doit OBLIGATOIREMENT avoir participé à l'épreuve demandée en compétition FSGT dans la saison concernée (salle ou piste).

Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.

3/ Les demandes de qualification et d'engagement

1. Les clubs s'inscrivent en ligne **avec des performances d'engagement pour les courses et les concours.**
2. Si pas possibilité en ligne sauf cas exceptionnels et pour les clubs des 13 comités (29 31 34 38 61 64 67 68 77NORD 78 91 93 95) expérimentant la nouvelle base de données fédérales) inscriptions par mail sur formulaire joint à adresser à athletisme@fsgt.org.
3. Les comités ou régions valident.

Le règlement des engagements est à adresser par courrier postal à : FSGT - CFAA - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la FSGT - mettre au dos le nom et la date du championnat).

La liste des engagés (sans performance) validée par la CFAA est publiée avant l'épreuve (dans la mesure du possible) sur le site fédéral : <https://cf2a.wordpress.com> et www.fsgt.org.

Les refus de qualification seront précisés aux clubs concernés par courrier ou courriel.

Les résultats sont également publiés sur ces sites.

Au-delà des compétitions organisées par une commission départementale ou régionale (championnat, challenge, etc.), toute compétition organisée par un club affilié à la F.S.G.T. et reconnue par sa commission départementale et/ou régionale peut être incluse dans le calendrier FSGT officiel.

Ces compétitions peuvent être ouvertes à des non licenciés F.S.G.T. mais devront répondre à un minimum de critères : mentionner clairement qu'il s'agit d'une compétition de la F.S.G.T. - appliquer les règlements techniques et sportifs de la F.S.G.T. - adresser l'information à tous les clubs F.S.G.T. de sa région.

Remarques :

- Participer, signifie aussi bien la participation effective à une épreuve en tant qu'athlète, que le fait d'avoir tenu un poste d'officiel lors d'une compétition.
- Cas des nouveaux licenciés : la demande de qualification peut être sollicitée à condition qu'ils aient participé au "tour précédent" du championnat pour lequel la demande est faite.

4/ Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la

Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou

toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

5/ Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T.

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent **en totalité** à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" des épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses :

- Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de "CHAMPION de FRANCE FSGT".
- Coupes des compétitions par équipes.
- Repas des officiels (remboursés au prix coûtant aux organisateurs).
- Location des installations.
- Etc.

Précisions :

- Relais : pas d'équipe 2 dans la finale A si l'équipe 1 du club est déjà qualifiée dans cette finale.
- Seules les courses de 60 m plat donnent lieu à des séries et finales.
- Dans les autres courses, les meilleurs temps d'engagement seront regroupés dans des finales A, B, C, etc., mais les titres et podiums seront établis toutes finales confondues.
- Pour les courses, confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au minimum 30 minutes avant l'épreuve.
- Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels au démarrage de l'échauffement de l'épreuve.
- **Les athlètes SENIORS 1 et 2 participent dans une seule catégorie "SENIORS"** avec le classement et les critères des courses et concours des seniors 1.
- **Les athlètes VÉTÉRANS 1 - 2 – 3 – 4 - 5 participent dans une seule catégorie "VÉTÉRANS"** avec le classement et les critères des courses et concours des vétérans 1.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS :

- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais) :

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 6 athlètes (3 hommes et 3 femmes) ou 4 pour les minimes

(2 garçons et 2 filles) des trois premières équipes.

- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 6 athlètes de la première équipe **toutes catégories** et des 4 athlètes minimes.



ATTENTION,

Dans un souci d'amélioration des épreuves fédérales, et pour que les épreuves se déroulent à l'heure prévue, la CFAA a décidé :

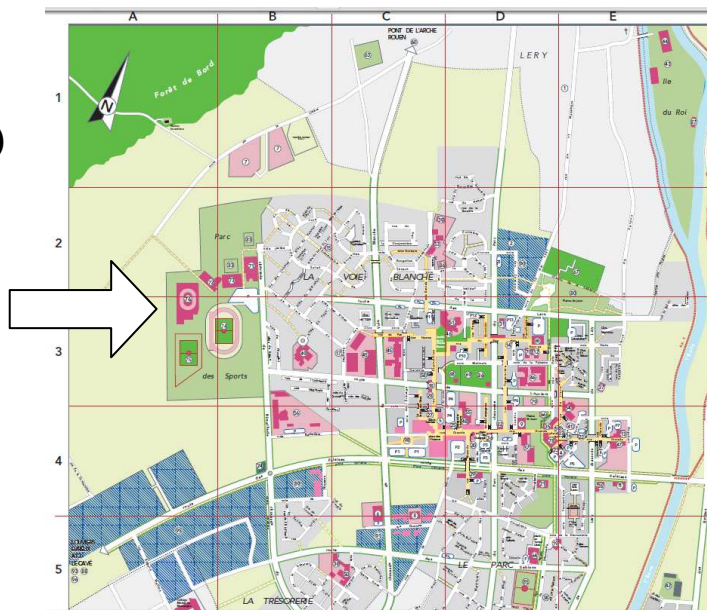
- **de limiter le nombre d'épreuves par personne à 3 + 1 relais.**
- **Que le nombre d'essais est limité à 4 par athlète (pour toutes les catégories) sauf pour la hauteur et la perche.**
- **Par ailleurs, les minimes étant nombreux sur cette compétition, les concours de la longueur et du poids on été divisés en deux.**

Il est donc important pour que les concours soit de niveau homogène que les responsables de club fassent figurer les performances de leurs athlètes lors de l'engagement.

Les concours étant préparés à l'avance, il ne sera pas possible de changer la composition de ceux-ci le jour de la compétition.

Situation du stade couvert de Val de Reuil

Adresse :
chaussée de Ritterhude
(sur le plan localisé en A2 / A3)



Avec la SNCF

=> Au départ de la Gare Saint Lazare – gare de Val de Reuil - compter 1h00 à 1h15 de transport.

Par la route

=> Du Nord : environ 290 km

A 25 - Direction Paris - Bruxelles - Valenciennes → E44 / A29 direction Reims - Rouen - St Quentin - Amiens → A28 E402 direction Vernon / Cergy Pontoise / Dieppe → N15 / A13 Direction Evreux – Sortir à Val de Reuil par la D77.

=> Au départ de Paris = environ 115 km

Prendre la A 14 (Autoroute de Normandie) à partir de la Défense direction Rouen → Sortie 19 continuer sur la N154 direction Val de reuil puis la N 154.

=> En provenance du Sud = Environ 580 km au départ de Lyon - Environ 890 km au départ de Marseille

Prendre A6 en direction de Paris → A6B en direction de Lille → A86 / N12 Direction Rouen → Sortie 19 jusqu'à Val de Reuil.

Liste des hôtels se trouvant à proximité

Hotel Mercure Rouen Val de Reuil

7 Voie des Clouets - 27100 Val De Reuil - Tel : 02 32 59 09 09 - Email : accorhotels.com

Hôtel Formule 1 Rouen Louviers le Vaudreuil

123 Rue B. Chédeville - 27100 Le Vaudreuil - Tel : 08 91 70 52 78 - Email : accorhotels.com

Hôtel Ibis Styles Rouen Val de Reuil

Ruelle du coin des saules, 27100 Val de Reuil E-mail : accorhotels.com

Fasthotel Rouen Sud - Val de Reuil

3 Voie des Clouets - 27100 Val-de-Reuil - Tel : 02 32 61 06 06 - fasthotel.com

Best Hotel Rouen Est - Val de Reuil

Voie des Clouets - 27100 VAL DE REUIL - Tél : 02 32 59 51 27 –Site : <http://www.besthotel.fr>



Lutte antidopage : CONTROLE



Nous demandons à chaque club de répercuter les informations suivantes à leurs athlètes car chaque sportif est susceptible d'être convoqué-e- pour un contrôle anti-dopage.

- **Quand ?** en compétition, à l'entraînement, à domicile, en France comme à l'étranger.
- **Comment ?** L'athlète est informé-e- du contrôle juste à la fin de son épreuve, directement par un délégué fédéral (personne habilitée par les instances fédérales). L'athlète signe une convocation et dès lors, une personne va alors le suivre partout jusqu'à ce qu'il se présente au médecin contrôleur.
- **Où ?** L'athlète a environ une heure maximum pour se rendre sur le lieu indiqué dans sa convocation. Il est nécessaire d'avoir une pièce d'identité, la licence FSGT, son sac avec des vêtements et les éventuelles ordonnances. Une personne de son choix peut l'accompagner.
- **TOUS CAS DE REFUS OU DE NON PRÉSENTATION AU CONTRÔLE EST SANCTIONNÉ COMME UN CONTRÔLE POSITIF.**

Comment sont désignés les sportifs ?

Selon l'ordre de mission, le sportif contrôlé est choisi par tirage au sort, en fonction des résultats d'une compétition ou sur libre choix du préleveur. Il reçoit personnellement une notification individuelle remise par un accompagnateur à contresigner et doit se présenter à la salle de contrôle (muni d'une pièce d'identité et de la licence, seul ou accompagné d'un membre de son entourage).

Rôle du délégué Fédéral

C'est lui qui sera contacté par le médecin et mettra en place ce contrôle en collaboration avec le préleveur. Il doit veiller au bon déroulement avant, pendant et après le contrôle en favorisant le travail du préleveur si celui-ci le lui demande. Il assure de la conformité du local et du fléchage du lieu. Il est présent lors de la désignation des sportifs à contrôler.

En cas d'absence de pièces d'identité, il se porte garant de l'exactitude des renseignements fournis par le sportif. Il vérifie avec le médecin l'absence d'anomalie sur le procès verbal et l'exactitude des numéros de code figurant sur la feuille annexe destinée au laboratoire. Sa participation active au contrôle antidopage est un facteur qui doit permettre d'éviter d'éventuels vices de procédure.

Il ne peut assister ni à l'entretien, ni à l'examen médical, ni au prélèvement. Il signe le procès-verbal de contrôle.

Ce qu'il faut savoir

Le sportif peut se faire accompagner par la personne de son choix, quelle qu'elle soit. Celle-ci peut assister à toutes les étapes du contrôle sauf l'entretien, l'examen médical et le prélèvement. Les mineurs peuvent être accompagnés d'un parent.

Avant le prélèvement, les médicaments ou produits pris par le sportif récemment peuvent être consignés dans le procès verbal de prélèvement.

Le local

Il doit comprendre : une salle d'attente, une salle pour le secrétariat, un toilette W.C. et lavabo.

L'aménagement du local

1)- La salle d'attente doit être suffisamment spacieuse pour recevoir 10 personnes. Elle doit être : munies de sièges, de boissons (eaux en bouteilles, jus de fruits.) en quantité suffisante (les bouteilles devront être fermées d'origine afin qu'un utilisateur ne puisse porter de soupçons sur la qualité du breuvage et devront être en verre pour éviter toutes contestations voire intrusion par seringue d'un corps étranger).

2)- La salle de secrétariat et de contrôle doit être suffisamment spacieuse pour pouvoir y installer une table pour recevoir les flacons et récipients à choisir par les coureurs, ainsi qu'une table pour servir de table de secrétariat et doit être équipée de 4 chaises (médecin, sportif et accompagnateur pour les mineurs), 1 poubelle, du papier toilette...

**HORAIRES des CHAMPIONNATS de France FSGT en SALLE
SAMEDI 11 MARS 2018 - VAL DE REUIL (27100)**

HORAIRE S	COURSES ANNEAU	HORAIRES	COURSES LIGNE DROITE	HORAIRE S	HAUTEUR	HORAIRE S	SAUTOIR 1	HORAIRE S	SAUTOIR 2	HORAIRE S	PERCHE	HORAIRE S	POIDS
09 h 00	3 000M MIM/CAM						TRIPLE SAUT CAM/JUM/SEM/VE	09 H 00	TRIPLE SAUT CAF/JUF / SEF/VEF	09 H 30	TC M	9 h 00	VE
09 h 20	3 000M JUM/SEM/VE												
09 h 40	3 000M TC F	09 H 30	60M Hates CAM/JUM/SEM/VE 60M Hates CAF/JUF/SEF/VEF 60M séries MIF										
10 h 00	3 KM MAR TC F	9 h 45		10h00	JUM/SEM/VE							10h00	SEF/JUF
10 h 30	3 KM MAR TC M	10 h 15	60M séries CAF 60M séries JUF			10 H 30	LONGUEUR MIM concours 1	10 H 30	LONGUEUR MIM concours 2			11h00	CAM
		10 h 40	60M séries SEF										
		10 h 50	60M séries VEF										
		11 h 00	60M séries CAM										
				11h15	MIF/CAF/VEF								
		11 h 30	60M séries JUM										
		11 h 50	60M séries SEM										
		12 h 00	60M séries VEM			12h00	LONGUEUR MIF concours 1	12h00	LONGUEUR MIF concours 2			12h00	JUM/SEM
		12 h 15	60M séries MIM										
		12 h 30	60M finales MIF			12h30	MIM/CAM						
		12 h 35	60M finales CAF										
		12 h 40	60M finales JUF										
		12 h 45	60M finales SEF										
		12 h 50	60M finales VEF										
		12 h 55	60M finales MIM										
		13 h 00	60M finales CAM										
		13 h 05	60M finales JUM										
		13 h 10	60M finales SEM										
		13 h 15	60M finales VEM										
13 h 30	200 M CAF					13h30	LONGUEUR JUF / SEF	13 H 30	LONGUEUR CAM				
13 h 45	200 M JUF												
13 h 50	200 M SEF												
14 h 00	200 M VEF											14h00	MIF concours 2
14 h 05	200 M CAM												
14 h 25	200 M JUM												
14 h 35	200 M SEM												
14 h 50	200 M VEM												
15 h 00	300 M CAF												
15 h 05	300 M CAM												
15 h 15	400 M JUF												
15 h 20	400 M SEF												
15 h 30	400 M VEF												
15 h 35	400 M JUM												
15 h 45	400 M SEM												
15 h 50	400 M VEM												
	800 M CAF												
	800 M JUF												
15 h 55	800 M SEF												
16 h 00	800 M VEF												
16 h 05	800 M CAM												
16 h 10	800 M JUM												
16 h 15	800 M SEM												
16 h 20	800 M VEM												
16 h 25	1000 M série 1 MIF					15 H 00	LONGUEUR JUM/SEM/VE	15 H 00	LONGUEUR CAF/VEF	15 H 00	TC F	15h00	CAF/VEF
	1000 M série 2 MIF												
16 h 40	1000 M série 1 MIM												
	1000 M série 2 MIM												
16 h 55	1500 M TC F												
17 h 05	1500 M CAM/SEM												
17 h 15	1500 M JUM/VEM												
17 h 25	4x1 TOUR MIXTE RELAIS MIF/MIM												
17 h 35	6x1 TOUR MIXTE S1 RELAIS CA/JU/SE/VE												
17 h 45	6x1 TOUR MIXTE S2 RELAIS CA/JU/SE/VE												
17 h 55													

Fin des épreuves